

## La création de « consignes » d'écriture pour un atelier plurilingue : réflexions

Pour autant qu'il soit licite d'extrapoler à partir du cas des nombres imaginaires, on peut [...] poser l'hypothèse générale suivante : dans certaines situations, l'imaginaire, non seulement ne nous empêche pas d'atteindre le réel, mais est une condition indispensable pour l'atteindre.<sup>1</sup>

Ma présentation va approfondir quelques réflexions sur la création des consignes, entre guillemets, pour un atelier d'écriture plurilingue, réflexions entamées sur le blog d'un Workshop consacré à « la recherche en création littéraire »<sup>2</sup>.

(Sauf indication contraire, j'utiliserai le masculin comme générique des genres)

Je vais partir de deux observations, et j'envisagerai uniquement les ateliers d'écriture universitaires.

Première observation : il n'y a pas, parmi les animateurs d'ateliers d'écriture, de consensus sur le terme désignant ce qui permet d'amener les participants de l'atelier à écrire. On peut l'expliquer ainsi : l'animation d'ateliers d'écriture de création est, de mon point de vue du moins, un art, dont j'ai tenté de montrer ailleurs (Schultze 2014<sup>3</sup>) qu'il serait à ranger parmi les arts participatifs, sous-ensemble des arts vivants. L'art étant communément associé à la singularité<sup>4</sup>, il n'y a pas à s'étonner que les animateurs-artistes désignent de diverses manières ce qu'ils utilisent pour amener à l'écriture leurs compagnons en création que sont les participants de l'atelier – des installations, des protocoles singuliers.

En l'absence de recensement, je dirais que les termes les plus couramment utilisés par les animateurs

---

1 Jean-Marie Schaeffer, spécialiste en études littéraires, directeur d'études à l'EHESS (Centre de recherches sur les arts et le langage) et directeur de recherche au CNRS ; <http://www.vox-poetica.org/t/articles/schaeffer.html>, dernière consultation le 5 mai 2015.

2 Workshop financé en février 2015 par l'UFR ALLSH de l'Université d'Aix-Marseille, sous ma direction et celle de J.-M. Quaranta, MCF en lettres modernes.

3 « Un métier aux marges en contexte d'institutionnalisation accrue ? », in *Les 20 ans du DU de formation d'animateurs d'ateliers d'écriture d'Aix-Marseille*, actes du colloque Former aux ateliers d'écriture à l'université, <http://duecriture.canalblog.com/archives/2014/12/21/31173446.html>

4 Par opposition à la recherche scientifique, qui serait à ranger du côté de la recherche d'universaux, ou tout du moins de reproductibles, ce qui, incidemment, la placerait parmi les artisanats.

universitaires sont les suivants : Déclencheur ; Consigne ; en anglais, *Prompt*<sup>5</sup> ; Ouverture ; enfin, Proposition et Invitation à l'écriture.

Outre ces six termes, deux autres retiendront mon attention. Pour sa part, Noëlle Mathis ici présente utilise en effet, elle me reprendra si je me trompe, l'expression Pré-Texte, avec un tiret. En ce qui me concerne enfin, j'utilise désormais celle, mais on verra que c'est un raccourci, d'Appel à l'écriture, auquel le participant va apporter ce que je désigne par Réponse<sup>6</sup>.

Seconde observation : il n'est pas anodin de faire écrire autrui, pour diverses raisons qu'il faudrait dégager, selon deux axes au moins : la difficulté de l'acte manuel lui-même, surtout pour l'écriture cursive dite « en attaché » (premier axe) ; une réticence possible face à l'usage de mots personnels, dans des cultures où l'écrit est sacralisé – on peut supposer que dans les cultures développées autour des religions du livre, l'écrit de ce qu'il veut par n'importe qui est synonyme d'appropriation & dissipation d'un acte précieux, voire sacré (deuxième axe).

Or, s'il n'est pas anodin de faire écrire autrui, on peut estimer que la manière dont l'animateur « s'y prend » n'est pas sans importance. Ce sont ces diverses manières que je vais aborder, au travers des termes utilisés pour les nommer.

### **1 – Quelques remarques sur les termes :**

Un réservoir de déclencheurs d'écriture, ou de « consignes », se trouve dans les pratiques et ouvrages de l'Ouvroir de Littérature Potentielle ; ainsi des *Exercices de style* de Queneau. Les Oulipiens, souvent des mathématiciens, se fixent des Contraintes – par exemple, dans le cas de la célèbre *Disparition* de Perec, d'écrire sans *e* – et, cette interdiction ou obligation en main, produisent un texte, que l'on peut concevoir comme une résolution du problème initial (écrire sans *e*).

La Contrainte appelle à mon sens peu de commentaires, le terme est suffisamment explicite. Bien qu'il ne soit pas utilisé en animation, je vais lui adjoindre Énoncé, qui désignera la contrainte courte extraite

---

5 Le terme est d'usage restreint car les étudiants des universités dites anglo-saxonnes écrivent à partir de leurs propres travaux et non à partir de « consignes » externes, comme le veut la pratique la plus répandue en France.

6 Merci à Julien Guazzini d'avoir attiré mon attention sur ces joutes verbales corses.

d'un ouvrage spécialisé, oulipien par exemple, à laquelle ont recours certains animateurs occasionnels, à l'école par exemple, pour ouvrir un moment d'écriture. Ces animateurs n'écrivent pas eux-mêmes des textes qu'ils utiliseront pour animer leurs ateliers, et la distinction entre animateurs-emprunteurs et animateurs-producteurs est à poser, je crois, chaque fois qu'il est question d'analyser un atelier d'écriture.

Globalement toutefois, les divers moyens d'amener un participant d'atelier à écrire ont fonction, dans un contexte universitaire, d'Énoncé. Le terme a ceci d'intéressant que les participants français aux ateliers universitaires ont souvent eu – du moins avant l'instauration de l'écriture d'invention comme épreuve du baccalauréat – la rédaction d'une réponse à un énoncé comme première expérience institutionnelle de l'écriture. On connaît la recommandation courante : *Lisez bien l'énoncé avant de commencer*. Question peut également être utilisé de préférence à Énoncé.

Énoncé, d'après le dictionnaire :

- a) Ce qu'on énonce sans explication ou développement ;
- b) Ensemble des données exposant ce que l'on doit résoudre, démontrer.

Le sens a) – *ce qu'on énonce sans explication ou développement* – est intéressant : l'énoncé serait une parole n'attendant pas de réponse que reçoit celui qui se trouve là, délibérément ou par hasard ; quasiment une parole d'oracle. De fait, une vérification étymologique apprend que le *nonce* issu du vocabulaire religieux et *énoncer* sont de même origine, à savoir le messenger, l'envoyé, *nuntius*, chargé de faire connaître au dehors, soit *enuntiare*. L'énoncé pourrait être glosé ainsi : assertion reçue d'une voix anonyme et néanmoins impérieuse. Le passant dans l'incapacité de tout bonnement passer son chemin en livrant l'énoncé à l'oubli, celui qui est incapable de faire la sourde oreille, est saisi. Un frisson, un sursaut, et le participant de l'atelier d'écriture se met en branle, jetant à son tour vers la source de l'injonction une parole. Consiste-t-elle en un aveu, ou une dénégation,<sup>7</sup> tandis que l'énoncé résonne comme une injonction, une mise en demeure ? On rejoindrait là un commentaire possible non seulement du terme Contrainte, mais également de Question comme synonyme de torture infligée pour

---

7 Il serait intéressant à ce propos d'analyser les sujets d'examen – hors QCM – quand ils sont reçus par des étudiants qui ne « maîtrisent pas la matière » : combien d'étudiants rendent copie intégralement blanche ? Combien posent tout de même quelques mots ? De quelle nature ? Il serait bon également d'interroger les termes utilisés pour désigner ce qui est écrit sur la copie : réponse ? reprise du terme désignant l'exercice : dissertation, commentaire (dans ma dissert., j'ai mis...) ? ou, plus souvent et plus simplement : *ce qu'il/elle a marqué*.

arracher des aveux. Au pire ; au mieux, la Question en en-tête de l'exercice est une question rhétorique, qui ne nécessite pas de réponse puisque celle-ci est connue de l'enseignant-examineur.

Si réponse plus élaborée il y a – un aveu plus ou moins détaillé, une dénégation à l'argumentation véhémement – peut-on y voir autre chose qu'un écran de fumée derrière lequel s'éclipser, un nuage d'encre ? Lors de ma première réflexion sur le terme Énoncé, j'avais imaginé que la « réponse » du participant lui fasse office de cocon où se mettre à l'abri. Mais l'Énoncé, dans sa concision brutale, me semble aujourd'hui n'appeler qu'un jet, devant soi ou par-dessus son épaule, avant le départ à pas plus ou moins hâtifs. De fait, la feuille qui reçoit la réponse prend facilement des allures de copie, un jetable qui, à plus ou moins court terme, finira à la poubelle, alors que sa conservation aurait pour effet de la transformer en archive (archive de soi, si elle était conservée par l'étudiant, archive du propre, du sien<sup>8</sup>, peut-être, si elle était conservée par l'enseignant-animateur).

Quant à la Contrainte, on peut supposer que par elle est tiré du participant un écrit forcé – comme on le dit d'une allure, d'une serrure, d'une femme, d'un gibier etc. ; ce qui ferait, peut-être, du texte produit un constat, le procès verbal d'une violence subie.

À ce propos, il n'est pas inintéressant de noter que s'il existe plusieurs manières de nommer ce par quoi l'animateur fait écrire (Contrainte, Consigne, Déclencheur etc.), un seul nom est donné, à ma connaissance, au texte produit par le participant : le texte.

Prenons le sens b) d'Énoncé : *ensemble des données exposant ce que l'on doit résoudre, démontrer*. Il ouvre semble-t-il, à une amorce de relation inter-personnelle : une réponse est attendue, sollicitée, la voix qui s'élève de nulle part semble porteuse d'un désir et d'un espoir – de démonstration, de la résolution d'une tension – désir et espoir incertains de leur satisfaction.

Si les consignes, déclencheurs d'écriture etc., ont bien *fonction*, en contexte universitaire, d'Énoncés, je répète que le terme lui-même n'est pas, du moins encore à ma connaissance, utilisé en atelier d'écriture, pas même en écriture d'invention scolaire.

Déclencheur d'écriture, bien que d'usage rare, est en revanche employé. Un tel usage inviterait à

---

8 Il faudrait analyser les rapports de propriété qui circulent entre étudiants et enseignants.

substituer aux expressions Écriture d'invention (jusqu'au baccalauréat inclus) et Écriture de création (niveau post-bac<sup>9</sup>), celle d'Écriture libérée : il suffirait de soulever une clenche, d'actionner un ressort, et ce qui faisait obstacle à l'écriture se trouverait soudain levé. Le résultat consisterait en une Écriture de libération, comme on le dirait d'un sentiment – de libération – auquel s'associe une sensation – de liberté – voire un soupir de soulagement, ce qui permettrait de différencier Ateliers d'Écriture d'invention, de création, et de libération – ces derniers pouvant s'inscrire, au contraire des deux autres, dans une démarche à vocation unique de soin.

Déclencheur implique qu'il existe un déjà-là de l'écriture, dont la source se trouverait dans le for(t) intérieur du participant, alors que Contrainte, de même qu'Énoncé et Question, placent l'origine de l'écrit chez l'inquisiteur, le participant se contentant de consigner comment il a, à sa manière, exécuté l'acte requis.<sup>10</sup>

En ce qui concerne le Prompt anglais, que traduit *pousser à*, il désigne également la réplique soufflée à l'acteur tandis que la mémoire de celui-ci flanche. Prompt rassurera les participants convaincus qu'ils n'ont rien à écrire parce qu'ils « n'ont pas d'imagination » : pas besoin d'imagination dans la mesure où le texte est déjà écrit, il suffit de tendre l'oreille. De surcroît, les participants s'en trouveront dédouanés de la responsabilité de l'acte d'écrire – longtemps réservé à une minorité et toujours synonyme de tourments pour de nombreux individus – comme de la responsabilité de texte lui-même, lequel leur est dicté, pour qu'ils se contentent de re-copier.

Le terme de Consigne appelle un commentaire différent. En prolongement de ce qui précède, on concevra aisément qu'il est préférable d'éviter ce terme en atelier d'Écriture de libération, du moins dans le sens a) de Consigne : Instruction écrite ou verbale donnée à un militaire, un gardien ou tout équivalent, sur ce qu'il doit faire et empêcher de faire. La consigne est marquée du sceau du détenteur de l'autorité ; le choix de ce terme fait de l'animateur d'atelier l'intermédiaire, le nonce croisé plus haut, de cette autorité invisible qui le dépêche en mission. De fait, la Consigne contraint tout autant l'animateur, qui doit veiller à son exécution, que le participant, qui doit l'exécuter. Ne pas respecter la consigne a valeur d'infraction, la consigne est infrangible, les deux termes renvoyant à l'action de

---

9 Les ateliers de ville sont simplement dits « ateliers d'écriture »

10 De telles hypothèses seront à vérifier à partir d'exemples ; une distinction supplémentaire sera alors ajoutée : entre l'acte d'écrire et le texte écrit.

briser, mettre en pièces. On se rapproche de Contrainte et Question. Ne sont pas attendus du participant autonomie et sens de l'initiative. Certains animateurs, Alain André de l'Aleph par exemple, répugnent à utiliser le terme, probablement à cause de ce premier sens.

Qu'en est-il du sens b) ? Cette idée de boîte où l'on dépose quelque chose de précieux ; cette clé qu'il faut détenir pour accéder au contenu : on retrouverait l'idée de code propre à un texte artistique que doit déchiffrer le lecteur, et avant lui le scripteur-lecteur qu'est l'écrivain, tous deux en se livrant à une cryptanalyse<sup>11</sup> entendue comme tentative de déchiffrer un message codé sans disposer des clés de codage.

Voilà le participant face au terme : Consigne. Immobilisons le phénomène : il ne lit pas aussitôt celle-ci<sup>12</sup>. Ce qui est présenté est un coffre fermé – non plus un ordre sans origine visible<sup>13</sup>. Face fermée – on dit aussi visage fermé – lisse, insondable – il faut passer de l'autre côté de la porte pour sonder le contenu ; une ouverture où glisser la clé, ou un mécanisme pour entrer le code, unique. S'il parvient à trouver la clé, la combinaison d'ouverture, le participant a accès à ce que recèle l'intérieur. Le participant ne dispose que de sa capacité à écrire : il va s'y reprendre à plusieurs fois, réécritures successives, jusqu'au clic d'ouverture (on retrouve la clenche, terme d'origine onomatopéique, *clank*). À mon sens, ce que contient la consigne n'est pas le texte final fourni par le participant – un texte n'est jamais définitif ; je verrais plutôt ce texte comme la clé, et le contenu de la consigne, cet objet précieux, serait le désir de poursuivre, de s'atteler à la tâche d'écrire un nouveau texte, puis un autre, et un autre encore, jusqu'à épuisement du désir. Ce qui permettrait de distinguer la consigne du coffre : le coffre – coffre au trésor, coffre-fort – se présente isolé ; la consigne, en série, par pans de murs entiers.

Par la Consigne prise dans cette seconde acception, l'animateur compte éveiller le désir du participant, dans la curiosité ; un désir, plutôt qu'un besoin. Le terme en revanche ne livre rien concernant un éventuel désir, ou besoin, de l'animateur lui-même.

---

11 V. Claudette Oriol-Boyer, « Ateliers d'écriture, quarante ans d'élaboration : mémoires d'un parcours », dans les Actes du colloque de Cerisy de 2011.

12 Ce qui conduirait à une analyse des réponses du participant en fonction des intitulés des consignes.

13 M'intéresse également dans ce travail : le fait que je n'arrive pas à penser ce second sens du terme, je m'y reprends à plusieurs fois et je ressens comme une *numbness* dans le crâne... Physiologie de l'insuffisance de l'intelligence ?

Il resterait à envisager la présence éventuelle d'une piécette, d'un jeton glissés dans la serrure. Peuvent-ils représenter ce que l'on verse à l'animateur, comme on verse une somme au psychanalyste ? Fournissent-ils une distinction supplémentaire entre l'atelier « de ville », d'une part, en général payant, même si la somme est modique, ou pour lequel tout du moins on s'engage en inscrivant son nom sur une liste, et, d'autre part, l'atelier institutionnel, dont l'atelier universitaire, pour lequel aucun argent n'est directement versé ? Mais la note, alors, rendue au terme de l'atelier universitaire, que représente-t-elle ? Est-ce que la métaphore de la consigne comme lieu où est sécurisé un bien en échange d'un symbole – lequel est restitué (à la piscine etc.) ou pas (à la gare) – peut nous aider à réfléchir à la question – centrale – de la note en atelier ? Car si l'on conçoit communément la note comme ce qu'obtient l'étudiant, elle est aussi ce qui sanctionne le travail de l'enseignant ; ici, le travail d'animation par l'animateur.

Je n'irai pas plus loin pour l'instant dans cette voie.

Voyons plutôt maintenant l'Ouverture. Littéralement, est ouverte, activement, la possibilité à un acte d'écriture d'avoir lieu ; le participant est libre de s'en saisir ou non. En cela, l'engagement de l'animateur vis-à-vis du texte d'ouverture comme du participant est peut-être plus marqué qu'avec le terme Proposition : la pro-position est déposée, objet inerte, devant le participant.

De la même manière, Invitation paraît être à l'antipode de Contrainte comme de Consigne : de prime abord, une invitation est identifiée quant à son émetteur, et le destinataire n'est soumis à aucune obligation. Étrangement pourtant, le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* indique une origine obscure pour le terme, origine qui a été rapprochée d'*invitus*, « celui qui agit contre son gré ». N'a-t-on jamais entendu, enfant : « je ne veux pas que tu y ailles : après, il faut *rendre* l'invitation ». Don et contre-don ? Le bon usage voudrait en effet – en France tout du moins – que l'invité invite à son tour. Obligation – *je suis votre obligé*. Énoncés, Déclencheurs, Contraintes et Consignes sont en général des textes courts, et d'une impersonnalité qui n'encourage pas le récepteur à considérer le soin porté à leur élaboration. Une Invitation en revanche, manifestation d'une certaine bienséance, demande à son rédacteur de l'attention – à divers codes, voire au destinataire. L'Invitation est un exercice d'écriture codifié par un tiers – les usages, les us et coutumes – où, me semble-t-il, destinataire et destinataire sont

engagés en tant que personnes civiles (dans les deux sens du terme : qui observe les usages du savoir-vivre / pris comme membre d'une société), personnes civiles dont les formes d'échange sont régies par le droit coutumier. S'il écrit, le participant montre qu'il a accepté l'invitation. Si des considérations de valeur doivent entrer en ligne de compte – afin de juger si le participant a correctement « rendu » l'invitation<sup>14</sup> – elles consisteront en des considérations d'usage social. Aussi évitera-t-on de parler de texte libre comme on le fait (ou faisait) à l'école élémentaire : il existe des modèles implicites de rédaction, des lettres-type, parmi lesquelles toutefois destinataire comme destinataire effectuent un choix, ce dernier calquant – dans l'idéal conceptuel – son comportement / son texte sur celui de son hôte. Un rapport non de coercition – comme par exemple avec l'Énoncé, un certain type de Question, et la Contrainte – mais un rapport d'imitation consciente, ou de mimétisme spontané.

Ces quelques remarques permettent de dégager un certain nombre de critères afin de distinguer entre divers types de consignes, en vue d'une typologie :

longueur de la consigne

nature : texte, ou autre

unicité de la consigne, ou son inclusion dans un ensemble

est-elle d'une seule pièce ou plusieurs morceaux

qui a écrit la consigne ? on ne sait pas / un auteur identifiable autre que l'animateur (animateur = intermédiaire) / l'animateur (animateur = auteur)

la consigne a-t-elle été conçue à l'origine comme consigne, ou est le résultat d'un détournement

y a-t-il désir / besoin du côté de l'émetteur de la consigne ?

y a-t-il désir / besoin du côté du participant ?

qui écrit le texte du participant ? lui-même / une instance invisible (écriture = prise sous la dictée)

de quelle nature est l'action d'écrire provoquée par la consigne (constat d'agression / libération / imitation / mimétisme)

la consigne est-elle rédigée selon un modèle préexistant ?

le texte du participant a-t-il un modèle identifié ?

Ce travail sera à poursuivre.

---

14 Ce que l'on dit également des traductions : il/elle a bien « rendu » le texte d'origine.



Les divers termes que je viens de commenter sont attestés par un usage désormais banalisé. Je vais réserver la partie qui suit de ma présentation à deux expressions plus récentes proposées par des animatrices qui sont également des chercheuses du champ en plein essor des ateliers d'écriture universitaires<sup>15</sup>.

Noëlle Mathis parle donc de pré-texte – je signale que je ne connais pas les raisons du choix de Noëlle, si bien que ce qui suit est uniquement mon interprétation du terme.

Tels que j'en ai fait l'expérience<sup>16</sup>, les pré-textes, mes appels également, sont des textes élaborés, souvent assez longs.

Pré-texte avec tiret : le texte (explicitement, de l'animateur) qui précède le texte du participant. Le sens antique renvoie à la bordure d'un vêtement<sup>17</sup>. Le pré-texte, l'antérieur du texte, ne prétendrait même pas à la nature de texte lui-même ; on peut imaginer qu'un objet, une image, un morceau de musique, une impression... servent de pré-textes. La nature du pré-texte est donc indéterminée ; en revanche, ce que produit le participant est un texte. La nature de la relation entre pré-texte et texte est complexe : le pré-texte s'efface, ne demeure que le texte – d'où une pratique de publication des textes d'atelier sans que soit visible le pré-texte, texte lui-même ou objet, image etc. Mais le texte peut également être conçu comme une re-présentation, une sublimation peut-être du pré-texte, et il faudrait pour approfondir cet aspect interroger la phénoménologie des relations modèle – œuvre d'art.

De Prétexte sans tiret, le dictionnaire par ailleurs donne :

- a) Raison alléguée pour justifier un dessein, un acte, un comportement ;
- b) Occasion permettant de faire, de dire quelque chose.

Passé dans le vocabulaire de l'art, le prétexte désigne le sujet, le modèle comme occasion d'exercer son art.

---

15 À cette démarche on associerait peut-être la notion de stylistique comme étude des moyens que m'offre un genre déterminé – celui de l'article scientifique – et on parlera de stylistique fonctionnelle ; cela pour concevoir un récit qui m'est propre : celui de la genèse d'un appel à l'écriture plurilingue, ce qui relèverait doublement de la stylistique génétique.

16 J'ai participé en 2007, à Manosque, à un atelier plurilingue animé par Noëlle.

17 Ellipse de praetexta toga : vêtement blanc bordé de pourpre des jeunes praticiens ou de certains dignitaires.

Dans un contexte où l'exercice de l'écriture non contrainte – à l'opposé de l'écriture obligée dans un cadre éducatif – éveillerait des réactions autres que l'intérêt curieux, la bienveillance, le Prétexte dispenserait une double autorisation : l'acte d'écrire est sollicité par l'animateur, il ne s'agit pas d'un pur caprice du participant. Cette autorisation vaut aussi pour l'animateur : il ne s'agit pas d'un acte gratuit, désintéressé, susceptible de provoquer l'inquiétude par son absence de détermination repérable, son arbitraire, le soupçon de motifs ultérieurs, puisque l'animateur écrit pour quelqu'un et pour que d'autres puissent à leur tour accéder à l'expression écrite autorisée. On notera toutefois l'ambivalence du pouvoir ainsi conféré. En effet, les paroles s'envolent, les écrits restent et si celui qui écrit peut le faire avec la plus grande circonspection, un fois l'écrit fixé, il lui faudra être prêt à en répondre. Ce qui, dans un environnement peu porté à la bienveillance sera source d'angoisse. On connaît l'expression « écrits de jeunesse » à laquelle les auteurs reconnus ont volontiers recours pour défendre des écrits anciens attaqués par la critique qui, plutôt que de rendre compte de l'évolution d'un art, émettent des jugements péjoratifs. Aussi faut-il assurer protection aux textes de l'atelier – le pré(-)texte de l'animateur, s'il est publié, comme les textes des participants. Une manière de le faire est de décréter l'équivalence des textes : aucun n'est plus ou moins important que les autres, pas même le pré(-)texte, lequel n'accède de toute manière pas au statut de texte, ou, le cas échéant, n'est pas présenté comme un modèle dont d'éventuels contempteurs pourraient se saisir, voire rendre responsable de ce qu'ils présenteraient comme la moindre valeur artistique des textes écrits par les participants de l'atelier. L'image qui me vient est celle de combattants dos à dos, chacun – des égaux – protégeant les arrières de l'autre.

Par ailleurs, le prétexte est un faux semblant : occasion est donnée de faire quelque chose – se mettre à plusieurs et écrire – mais l'objectif réellement visé est autre, et probablement pluriel – par ce subterfuge, par la ruse, créer une communauté, s'entraider et s'entretenir, dans les deux sens du terme, dans l'activité exigeante de l'écriture ; activité du reste suspecte, alors que ne l'est pas la pratique d'un instrument, ou de la peinture, et tous les arts dont on admet la dimension laborieuse, tandis que l'écriture reste par certains perçue comme liée à l'inspiration, au don etc.

Cette idée de faux, de faire semblant – car, après tout, le pré(-)texte comme l'appel pourraient être considérés comme des faux littéraires, où s'investit le même travail, peut-être le même talent, que dans

un texte légitimé comme littéraire, mais dont la visée n'est pas la lecture, plutôt l'écriture. En outre, quand dans l'atelier il n'y a ni maître ni élèves, mais des compagnons en écriture, ce qui est possible même à l'université pour peu que soient inscrits des étudiants motivés, quand également le pré(-)texte ou l'appel ne fonctionnent pas comme des modèles appelant des répliques, des originaux, des imitations, mais se pro-posent comme des textes co-écrits – parce qu'en ayant à l'esprit l'animation à venir, ses participants, et surtout parce qu'ils feront probablement eux-mêmes l'objet de révisions en fonction des événements de l'atelier – dans ces conditions, ces faux semblants de textes peuvent être qualifiés d'appeau : soit comme sifflet imitant le cri d'un animal dans le but de l'attirer ; soit comme oiseau dressé pour attirer, par son appel, ses semblables dans un piège.

Et je vais en venir à la dimension plurilingue spécifique des ateliers qui font l'objet de cette Journée d'Étude.

De prime abord, l'association, qui m'est arrivée par le terme d'appel, est incongrue, et de mauvaise augure : l'animateur attirerait ses participants dans un piège ?

Oui, un piège parce que dans l'université française, en ce qui concerne l'écriture, soit on est un génie, fût-il en herbe, soit on s'abstient. Un piège également dans la mesure où l'animateur-universitaire octroie une note à une activité dont on voit mal comment elle peut se traduire en chiffres. Les étudiants étant toutefois prévenus que leurs textes seront notés, il est excessif de parler de piège.

Là où il me semble en revanche incontestable qu'il y ait piège, c'est dans les ateliers d'écriture plurilingue. Faire pratiquer l'écriture plurilingue est louche. On sait en effet que l'université française peine à se défaire de l'idéologie unilingue. Un texte tissé de plusieurs langues et codes ne manquera pas de s'attirer les qualificatifs de charabia, galimatias... L'animateur-enseignant est suspect : est-il conscient du risque qu'il fait prendre à ses étudiants, qui vont finir par « tout mélanger » ?

Les ateliers d'écriture en lettres modernes ont longtemps navigué à contre-courant. Faire écrire en « tissage codique », en puisant dans toutes les ressources de son « répertoire plurilingue » comporte un risque d'incompréhension supplémentaire considérable : après avoir fait comprendre que l'Université pouvait gagner à encourager ses étudiants à écrire autre chose que des dissertations, des commentaires de textes, des synthèses et des notes de lecture, il faut maintenant expliquer pourquoi il serait temps de

permettre aux étudiants de décroiser leur répertoire<sup>18</sup>.

Et il faut également parvenir à attirer les étudiants dans ce piège.

On peut le faire par l'exemple – canard posé sur l'étang qui attire ses semblables, lesquels seront mis en joue par les chasseurs. Aussi les textes proposés en atelier plurilingue peuvent-ils / doivent-ils être eux-mêmes plurilingues. Et plutôt que de parler d'Appel pour désigner les miens, je pourrais expliquer à chaque nouvel atelier que le choix du terme a été inspiré en partie de la pratique traditionnelle des *chjami è respondi* corses, dialogues improvisés et chantés sur un thème donné. Idéalement, je parlerais même d'appel – chiama – message in a bottle.

De manière la plus immédiate en effet, le texte que je propose à mes étudiants est une élaboration à partir d'un cri : eh oh, du bateau, matelots, quelqu'un pour me jeter un regard, voire une corde ? Appeler en français a deux sens : s'adresser à quelqu'un ; s'adresser à quelqu'un en le nommant – d'où la pratique de faire l'appel. Habitée pour ma part à des groupes trop nombreux, ou trop provisoires, pour pouvoir sortir de l'anonymat l'équipage du vaisseau qui me croise, je me contente d'essayer d'attirer leur attention. Aussi pourrais-je ajouter à mon trio de termes celui, japonais, de *gomenkudasaimasé* que j'emprunte à *Une Langue venue d'ailleurs*<sup>19</sup> d'Akira Mizubayashi. L'auteur la décrit comme l'expression lancée par un visiteur entrouvrant la porte coulissante d'une maison pour entrer en contact avec ses occupants.

Le pré-texte peut ne pas être un texte ; mes appels pourraient ne pas en être non plus, peu importe, ce qui m'intéresse est que l'attention des participants s'éveille et si possible devienne vigilante. Je leur présente un faux, après leur avoir adressé une feinte : on parle d'appel du pied en escrime, sport que j'ai longtemps pratiqué, lorsque est frappé le sol du pied pour détourner l'attention de l'adversaire et l'empêcher de prévoir l'action à venir, ce qui peut se gloser ainsi : j'attire l'attention du participant, je le surprends et je ne souhaite pas qu'il puisse totalement calquer sa riposte – son texte – sur ma proposition, même si on reste dans le jeu de l'action – réaction. L'expression pied d'appel, empruntée à l'athlétisme – on se souvient peut-être de la difficulté à choisir son pied d'appel pour les divers sauts en EPS au collège, ou pour les lancers – m'intéresse également, par cette évocation de l'appui d'où se dégage l'action – moins prévisible, moins assuré (terme d'escalade) sera le texte libre ou libéré des

18 On le fera en profitant de la hiérarchisation des genres d'écriture à l'université : s'il est vrai que la dissertation a plus de valeur qu'un texte de création, alors, que l'expérimentation de ce décroissement se fasse en atelier : cela tirera à moindre conséquence.

19 Mizubayashi, A. (2011). *Une langue venue d'ailleurs*. Paris : Gallimard (coll. « L'un et l'autre »), p. 243.

participants, comme on parle, en athlétisme également, de la jambe libre, première à se propulser en l'air.

J'aurais besoin d'une autre présentation pour développer pourquoi il me faut appeler mes étudiants à l'écriture – pourquoi cette solitude de naufragé qui, ayant constaté que son cri n'attirait personne, confie un message à une bouteille qu'il jette à la mer – message in a bottle. Cette présentation serait faite d'hypothèses concernant la place, en termes psychanalytiques, qu'occupent les étudiants dans mon « économie psychique » ; comment mon histoire professionnelle qui m'a vue d'abord « enseigner l'anglais » comme discipline mineure – à des étudiants d'économie, d'informatique – puis comme langue d'expression d'une littérature mineure – cette paralittérature qu'est l'heroic fantasy – et enfin par une approche mineure qui est celle de l'atelier d'écriture en regard des méthodes traditionnelles qui sont celles des études littéraires, de la traduction, la phonétique etc., comment ces particularités m'ont, peut-être, conduite à la surenchère pour capter vers une matière marginale la précieuse attention d'étudiants dont le sort, en raison de leur place dans mon économie cette fois non seulement psychique mais également éthique – ne m'est pas indifférent, indifférence que résume l'expression : qu'ils bossent ou non, c'est leur problème.

En anticipant sur cette autre présentation : dans mon économie psychique, mes étudiants ont été et seront probablement toujours des enfants – frères et sœurs, filles et fils ; dans mon économie éthique, d'autres survivants dont je me sens, survivante moi-même, responsable, et il me faudra dérouler toute cette citation de Levinas :

En partant de l'Holocauste, je pense à la mort de l'autre homme, je pense à l'autre homme, dont je ne sais pourquoi, on peut se sentir déjà comme un survivant responsable (165)

Mes Appels se veulent insistants, provocateurs : littéralement, ils me permettent d'appeler, dérivé de vox la voix, mes participants moins devant, à moi – il s'agirait d'une con-vocation – que hors d'eux-mêmes ; les faire *sortir de leur réserve*, où ils s'économisent, où ils sont comme des animaux contrôlés, peut-être. Est réservé celui ne prend pas le risque de l'interaction humaine ; celui-là réserve son jugement.

J'explorerais, dans cette présentation complémentaire, les divers sens de réserve.

Ici, il suffira de dire que l'obligation de réponse tire le participant de sa réserve : réponse et responsable sont de même étymon ; on dit d'ailleurs, répondre de quelqu'un ou de quelque chose.

Je ne sais pas dans quelle mesure quiconque peut se dire responsable d'un énoncé de dissertation ou du choix d'un sujet de traduction<sup>20</sup>, tant tous ces exercices pré-formatés sont encadrés. En revanche, dans la mesure où j'ai conscience d'attirer mes participants dans le piège – un filet, probablement, dont il faut pouvoir s'extirper maille après maille – de l'écriture, a fortiori plurilingue, je suis certainement responsable, et même coupable. Et, lassée d'un sentiment d'apathie, d'indifférence, de non-engagement général – ce que je ne reproche pas aux étudiants, qu'avec l'insistance accrue sur les notes on a transformés en faiseurs de caisse recomptant méticuleusement en fin de journée les sous dans le tiroir du même nom – lassée de l'insignifiance de mon activité, j'attends, dans l'atelier d'écriture, une réponse de mes étudiants : un texte dont ils se sentent responsables.

Comme ils pourraient se sentir responsables d'avoir porté secours au naufragé sur son île, ce qui n'est pas simple, car qui sait si le naufragé n'aurait pas été plus heureux d'y rester, malgré son SOS lancé.

Je m'arrêterai là, en espérant avoir donné un aperçu de toutes les questions qui peuvent se poser au moment de la rédaction du message qui sera roulé puis glissé dans la bouteille – ce que, plus prosaïquement, j'ai annoncé dans le titre comme création des consignes pour un atelier plurilingue.

---

20 Me revient à l'esprit le refus d'une collègue d'un de mes choix de textes pour un thème : *je ne fais pas dans le gynécologique*. Le texte évoqué l'appareil génital féminin ; il me semble pourtant avoir déjà traduit des textes concernant la sexualité masculine entendue dans un sens très étendu.